



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>: 19</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>: 14</b>
<b>Absents excusés ayant donné procuration</b>	<b>: 05</b>
<b>Absent</b>	<b>: 00</b>

**Date de la convocation : Jeudi 19 juin**

L'an deux mille vingt-cinq, **le lundi 23 juin à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de Mons, sous la présidence de Madame Véronique DOITTAU, maire de Mons.

**14 membres étaient présents :**

Hélène CAMPLO-ROBERT ; Maryse CEREDE ; Sylvie COMPIN ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Jérôme GALINON ; Françoise GARRIGUES ; Éric GINESTET ; Georges HENRY ; Jean-Claude LAFFONT ; Frédérique LION ; Bernard PROUST ; Dominique SERRES ; Jean-François SOLA.

**4 membres absents ayant donné procuration :**

Elodie AUMONIER a donné procuration à Hélène CAMPLO-ROBERT.

Anne FERRAND a donné procuration à Véronique DOITTAU.

Alain GALY a donné procuration à Bernard PROUST.

Solange HOLLARD a donné procuration à Jean-Luc FABRE.

Mickaël NICOLAS a donné procuration à Frédérique LION.

**Secrétaire de séance :** Jean-François SOLA.

### **DELIBERATION N° 18/2025 RELATIVE A LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE COMMUNALE DE L'ESPACE MONAC**

**Rapporteur : Hélène CAMPLO-ROBERT**

**Vu** la délibération du Conseil municipal de Mons en date du 26 novembre 2020 relative aux tarifs de location de la salle communale de l'espace Monac ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal de Mons en date du 26 novembre 2020 relative au règlement d'utilisation de la salle communale de l'espace Monac ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal de Mons en date du 10 décembre 2024 relative au règlement d'utilisation de la salle communale de l'espace Monac ;

**Madame le rapporteur rappelle au Conseil Municipal** que l'Espace Monac est mis à disposition des différents utilisateurs qui en font la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions.

Les tarifs de location doivent être réactualisés. Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approver le nouveau règlement intérieur de la salle communale de l'Espace Monac, annexé à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :**

**Article 1 :** D'approver le règlement intérieur de la salle communale de l'Espace Monac à partir 1<sup>er</sup> janvier 2026.

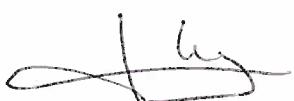
**Article 2 :** D'autoriser Madame le Maire à signer le règlement intérieur la salle communale de l'Espace Monac.

**Article 3 :** De lui confier la mise en œuvre de la convention annexée à la présente délibération.

**VOTE : Unanimité**

Fait à Mons, le 23/06/2025

Jean-François SOLA



Secrétaire de Séance

Véronique DOITTAU



Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>